

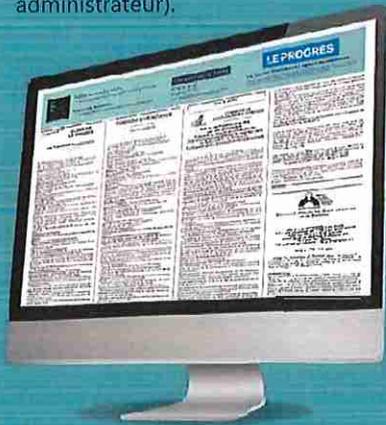


LE PROGRÈS

Le Journal d'Annonces Légales de référence

est habilité par arrêté préfectoral pour le département de l'Ain (01). Les annonces légales et judiciaires sont soumises à une tarification au caractère.

Pour l'année 2025, le tarif au caractère pour le département de l'Ain est fixé à 0,187 € HT. Par dérogation, les annonces suivantes sont soumises à une tarification forfaitaire: dissolution, liquidation, modification de la vie d'une société (prise isolément: siège social, dirigeant, CAC, durée, capital, objet, dénomination, forme juridique, mouvement d'associé/part sociale, nomination administrateur).



AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNE DE MESSIMY-SUR-SAONE

Avis d'enquête publique

Modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune Rectificatif

Objet de l'enquête : Il est prescrit, dans les conditions fixées par le Code de l'environnement et par arrêté n° 2025// du Maire de la commune de Messimy-sur-Saône, une enquête publique relative à la modification n° 1 du PLU de Messimy-sur-Saône. La procédure permettra notamment de créer un secteur dédié en zone agricole, de créer un emplacement réservé pour parking et espace public et faire évoluer le règlement écrit. Le public pourra formuler ses observations, propositions, contre-propositions de la manière suivante :
[...]
-par courriel à l'adresse : modification1messimy@gmail.com
Le Maire,
Vincent GELA
470556900

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HABITATIONS ECONOMIQUES (SA D'HLM)

Avis d'appel a la concurrence

MAITRE D'OUVRAGE :
Société Française d'Habitations Economiques (SA d'HLM)
1175 Petite Route des Milles - CS 40650
13457 Aix-en-Provence - Cedex 4 Téléphone : 04 13 57 04 30 -
Télécopie : 04 13 57 04 84
PROCÉDURE :
Marché de travaux passé selon une procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.
Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à des négociations avec les 3 candidats dont les offres auront été les mieux notées, dont les modalités seront davantage détaillées dans l'invitation à négociation que recevront les soumissionnaires.

OBJET DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT :
Marché de travaux de pose de 10 PAC sur la résidence « Le Clos de Monthieux » située à Monthieux (01390).Le marché est non allotté.
DURÉE DES TRAVAUX ET VISITE DE SITE :
A compter de l'émission de l'ordre de service, le délai d'exécution est de 3 mois dont 1 mois de préparation.
Deux visites sur site sont obligatoires, les attestations de visite devront être jointes à l'offre des candidats.
Le contact pour les visites se trouve à l'article 2.10 du règlement de la consultation.
MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION ET REMISE DES OFFRES :
Vous pouvez retirer le DCE sur : <http://www.marches-securises.fr>.
Les justificatifs à produire et les critères d'attribution sont mentionnés dans le RC. Le dépôt des offres devra se faire par voie électronique sur le même site.
DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
Le lundi 29 septembre 2025 à 12h30
470569600

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

INTIMISS

Par acte SSP du 08/09/2025 il a été constitué une EURL dénommée: INTIMISS
Nom commercial: INTIMISS
Siège social: 4 rue thomas ribout 01000 BOURG EN BRESSE
Capital: 500 €
Objet: Salon de beauté spécialisé en prothèse ongulaire, massages, soins et vente.
Gérant: Mme THIEBAU Aurélie 24 boulevard maréchal leclerc 01000 BOURG EN BRESSE
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE
470533500

Clôture de liquidation

PONCET DISTRIBUTION

SAS au capital social de 1.000 €
Siège à MONTLUEL (01120)
130 Chemin de la Maladière
524 431 384 RCS BOURG-EN-BRESSE

Avis de clôture de liquidation

Aux termes des décisions de l'actionnaire unique du 28/02/2025, il a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
470453600

Marchés publics

Agir en Proximité avec les acheteurs Publics et Privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
Une équipe efficace et réactive

Pour la publication de votre annonce
DÉPARTEMENTS 01-39-42-43-69
lpral@ebra.fr
DÉPARTEMENTS 21-71
legale@ebra.fr

Pour tout conseil et optimisation des coûts
0809 101 811 (coût d'un appel local)

Laelitia CAPOCCITTI : 06.50.65.21.97



Direction départementales des territoires

Avis d'enquête publique

Enquête publique relative à l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, dite « Balan-Bouvier », située chemin de l'île à BALAN, par la société CORFU SOLAIRE, et préalable à la délivrance du permis de construire.

Par arrêté préfectoral du 4 juillet 2025, une enquête publique est ouverte dans les formes déterminées par les articles R.123-1 à R.123-27 du code de l'environnement, pendant 31 jours, du lundi 1er septembre 2025 à partir de 9h au mercredi 1er octobre 2025 jusqu'à 17h, dans la commune de BALAN.

Le dossier d'enquête publique comprend :

- * une note de présentation générale non technique du projet,
- * une étude d'impact et son résumé non technique,
- * la demande de permis de construire, * l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) n° 2024-ARA-AP-1662 en date du 26 mars 2024,
- * le mémoire en réponse à l'avis de la MRAE,
- * l'ensemble des avis listés dans les visas
- * les avis des services et organismes consultés et le certificat de dépôt des données de biodiversité.

Pendant toute la durée de l'enquête publique :

- * un poste informatique est mis à la disposition du public pour la consultation en ligne du dossier d'enquête et la formulation d'observations, en mairie de la commune de BALAN ;
- * le dossier d'enquête publique est consultable :

en dématérialisé à cette adresse (registre numérique) : <https://www.registre-numerique.fr/projet-photovoltaïque-au-sol-balan> ;

en version papier, en mairie de BALAN, dans laquelle un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire-enquêteur est déposé, afin que chacun puisse prendre connaissance du dossier et déposer ses observations aux heures habituelles d'ouverture au public de la mairie ; * les observations du public peuvent être déposées par courriel (projet-photovoltaïque-au-sol-balan@mail.registre-numerique.fr) et seront consultables sur le registre numérique ; * les observations et propositions du public peuvent également être adressées au commissaire-enquêteur, par correspondance, à l'adresse postale de la mairie de BALAN et seront insérées dans le registre d'enquête.

Monsieur Fabrice GORY, retraité, nommé commissaire-enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Lyon, recevra les observations du public au cours des permanences suivantes en mairie de BALAN : **lundi 8 septembre 2025, de 9h à 12h, samedi 20 septembre 2025, de 9h à 12h, mercredi 1er octobre 2025, de 14h à 17h.**

En cas d'empêchement du commissaire-enquêteur titulaire, la commissaire enquêteur suppléante, Madame Martine BOYE FLOTTESS, remplace ce premier et dispose de toutes les prérogatives visées aux articles R.123-1 et suivants du code de l'environnement.

Au terme de la procédure, la préfète de l'Ain est l'autorité compétente pour délivrer le permis de construire ou prendre une décision de refus motivée.

Toute personne souhaitant obtenir des informations complémentaires peut prendre contact auprès de la société CORFU SOLAIRE, maître d'ouvrage de l'opération, à l'adresse suivante :

Vivék BRUTUS,
Chef de projet développement PV,
10 cours de Verdun 69002 LYON
Tel. : 06 15 42 28 44
Courriel : v.brutus@terreilac.com

Toute personne peut obtenir, sur sa demande et à ses frais, communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des territoires (service protection et gestion de l'environnement).

Le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la direction départementale des territoires (service protection et gestion de l'environnement), en mairie de BALAN, sur le site du registre numérique ainsi que sur le site internet des services de l'Etat dans l'Ain (www.ain.gouv.fr - rubrique « Accueil > Publications > Enquêtes Publiques > Projets photovoltaïques »), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

465458700

* Lundi 1er septembre 2025 de 09h00 à 11h00

* Samedi 13 septembre 2025 de 09h00 à 11h00

* Mercredi 1er octobre 2025 de 14h00 à 17h00

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Sainte-Julie ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@sainte-julie.fr

Au terme de l'enquête, le projet de révision du PLU et la modification du périmètre délimité des abords, éventuellement amendés, seront soumis à l'approbation par délibération du Conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Cet avis est affiché à la mairie de Sainte-Julie.

467587200



COMMUNE DE PÉRONNAS

Avis d'enquête publique

Par arrêté municipal n°2025/105 en date du 12 août 2025 Mme le Maire de PÉRONNAS ouvre une enquête publique à la Mairie de PÉRONNAS, Place de la Mairie, BP 20, 01960 PÉRONNAS Du vendredi 29 août 2025 au mardi 30 septembre 2025

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET RÉVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES

Par arrêté municipal en date du 12/08/2025, Mme le Maire de PÉRONNAS a prescrit l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet de révision PLU, du zonage d'assainissement et des eaux pluviales.

A cet effet, la Présidente du Tribunal Administratif de Lyon a désigné M. André MOINGEON en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique est ouverte pendant une durée de 33 jours du vendredi 29 août 2025 à 09 heures au mardi 30 septembre 2025 à 12 heures, à la mairie de PÉRONNAS, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier comprenant le projet de révision du PLU, le dossier du zonage d'assainissement et des eaux pluviales accompagnés des avis des personnes publiques associées, du bilan de la concertation, à la mairie de PÉRONNAS Place de la Mairie, BP 20, 01960 PÉRONNAS, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le public pourra consigner ces observations sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à la mairie de PÉRONNAS.

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public, communiquera toutes informations utiles sur le dossier et le registre d'enquête au cours des permanences suivantes à la mairie de PÉRONNAS :

- 1ère permanence : **Lundi 1er septembre 2025 de 14h00 à 17h00**
- 2ème permanence : **Vendredi 5 septembre 2025 de 09h00 à 12h00**
- 3ème permanence : **Mardi 16 septembre 2025 de 10h00 à 12h00**
- 4ème permanence : **Mercredi 24 septembre 2025 de 14h00 à 17h00**
- 5ème permanence : **Mardi 30 septembre 2025 de 9h00 à 12h00**

Le public pourra adresser ses observations par courrier à l'attention de M. le commissaire enquêteur à la mairie de PÉRONNAS ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-6345@registre-dematerialisee.fr

Pendant toute la durée de l'enquête les observations du public peuvent être consultées et communiquées aux frais de la personne qui en fait la demande.

Cet avis est affiché à la mairie de PÉRONNAS et peut être consulté, ainsi que le dossier soumis à enquête publique sur le site internet : <https://www.registre-dematerialisee.fr/6345>.

Au terme de l'enquête publique, la révision du PLU et la révision du zonage d'assainissement et des eaux pluviales seront approuvées par délibérations du Conseil Municipal et par Grand Bourg Agglomération.

Le rapport, l'avis motivé du commissaire enquêteur et ses conclusions seront déposés à la mairie de PÉRONNAS pour être tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Ils seront également consultables, pendant un an sur le site internet mentionné ci-dessus.

Hélène CÉDILEAU, Maire de PÉRONNAS

468512000

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE MESSIMY-SUR-SAONE

Avis d'enquête publique

Modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune

Objet de l'enquête : Il est prescrit, dans les conditions fixées par le Code de l'environnement et par arrêté n° 2025/ du Maire de la commune de Messimy-sur-Saône, une enquête publique relative à la modification n° 1 du PLU de Messimy-sur-Saône. La procédure permettra notamment de créer un secteur dédié en zone agricole, de créer un emplacement réservé pour parking et espace public et faire évoluer le règlement écrit.

Durée de l'enquête : du 15 septembre 2025 au 17 octobre 2025
Siège de l'enquête : Mairie de Messimy-sur-Saône (46 rue du Bourg 01480 Messimy-sur-Saône)

Composition du dossier : projet de modification n° 1 du PLU et avis des Personnes Publiques Associées.

Commissaire-enquêteur : M. Alain BOROWSKI et M. Michel PROTSSENKO comme suppléant

Le dossier d'enquête pourra être consulté, en papier ou sur poste informatique, en mairie de Messimy-sur-Saône, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra en prendre connaissance et demander les informations relatives au projet de modification du PLU. Il est également consultable sur le site Internet de la commune : <http://messimysur-saone.fr>

Le public pourra formuler ses observations, propositions, contre-propositions de la manière suivante :

- auprès du commissaire-enquêteur lors de ses permanences ;
- sur le registre déposé à la mairie de Messimy-sur-Saône, aux jours et heures d'ouverture habituels ;
- par courrier envoyé à la mairie de Messimy-sur-Saône, sous pli cacheté à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- par courriel à l'adresse : modification1messimy@orange.fr

Seule les observations formulées et reçues pendant la durée de l'enquête seront prises en compte.

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public lors des permanences suivantes en Mairie de Messimy-sur-Saône :

- Mardi 16 septembre de 09 h à 11 h 30
- Samedi 04 octobre de 09 h à 11 h 30
- Vendredi 17 octobre de 13 h 30 à 16 h

A l'issue de l'enquête et pendant un an, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur en mairie de Messimy-sur-Saône et sur le site Internet de la commune.

La commune de Messimy-sur-Saône, après modifications éventuelles du dossier suite à l'enquête publique, pourra approuver, par délibération du conseil municipal, la modification n° 1 du PLU.

Le Maire, Vincent GELAS

469976200



COMMUNE DE SAINTE-JULIE

Enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Julie et la modification du périmètre délimité des abords.

Par arrêté n°AR2025001 du 03/07/2025 le Maire de Sainte-Julie a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et la modification du périmètre délimité des abords.

A cet effet, la Présidente du tribunal administratif de Lyon a désigné M. Alain PICHON en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie de Sainte-Julie du **lundi 1er septembre 2025 au mercredi 1er octobre 2025**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet de la mairie :

<https://www.sainte-julie.fr/le-plan-local-durbanisme-plu/>

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie :



Marchés publics



Agir en Proximité avec les acheteurs Publics et Privés

Publication des procédures

Plateforme de dématérialisation



AVIS DE MARCHÉ

Identification de l'acheteur
 Nom complet de l'acheteur : Commune de CEYZÉRIAT
 N° SIRET : 210 100 723 0019
 Ville : CEYZÉRIAT Code Postal : 01250
 Groupement de commandes : NON
 Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation et pour la remise des offres : Lien URL vers le profil acheteur : <https://marchespublics.ain.fr/entreprise>
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : OUI
 Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : NON
 Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée
 Conditions de participation (aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacité économique et financière, capacités techniques et professionnelles) : Voir dans le règlement de consultation
Technique d'achat : Sans objet
 Date et heure limites de remise des plis : 3 octobre 2025 à 12H00
 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
 Réduction du nombre de candidats : NON
 Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : OUI
 L'acheteur exige la présence de variantes : NON
 Critère d'attribution : Se reporter au règlement de consultation
Identification du marché
 Intitulé du marché : Travaux de construction d'un préau et végétalisation de la cour d'école maternelle du Vallon
 Code CPV Principal : 45112700-2
 Type de marché : Travaux
 Lieu principal d'exécution du marché : Commune de CEYZÉRIAT
 Durée du marché en mois : 1 mois de période de préparation + 4 mois de travaux
 La consultation comporte des tranches : NON
 La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : NON
 Lots
 Marché alloti : OUI
 Lot 1 - MACOINIERIE
 CPV du lot n°1 : 45262522-5
 Lot 2 - CHARFENTE METALLIQUE
 CPV du lot n°2 : 45261100-3
 Lot 3 - COUVERTURE BAC ACIER
 CPV du lot n°3 : 45261210-9
 Lot 4 - AMENAGEMENTS PAYSAGERS
 CPV du lot n°4 : 45112700-2
 Ce lot comporte des PSE voir détail dans le règlement de consultation
 Informations complémentaires
 Visite obligatoire : Non
 Autres Informations complémentaires :
 Renseignements complémentaires : Demande écrite en utilisant exclusivement l'onglet question du profil : <https://marchespublics.ain.fr/entreprise>
 Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/09/2025

25169229



Commune de LÉLÉX

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC - (AOT)

Appel à Manifestation d'Intérêt - (AMI)

Collectivité propriétaire de l'ensemble immobilier mis à disposition
 Commune de Léléx
 111 rue des lapidaires
 01410 Léléx
 Tel. : 04 50 20 91 15
 Mail : mairie@lelex.fr
 Profil acheteur : <https://voixdelain.e-marchespublics.com/>
 Objet
 Appel à manifestation d'intérêt en vue de la conclusion d'une Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT) avec un opérateur économique afin qu'il exerce une activité commerciale de tourisme consistant à exploiter de manière optimale le village vacances de sorte à favoriser et à dynamiser le développement touristique de la Commune.
 L'AOT sera d'une durée de 3 ans à compter de sa date de prise d'effet.
 Lieu principal d'exécution : Léléx (01410)
 Procédure de consultation
 Appel à manifestation d'intérêt est engagé sur le fondement des dispositions de l'article L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
 Cette procédure donne lieu à une phase de négociation.
 Les modalités particulières de l'appel à manifestation d'intérêt sont précisées dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil acheteur ; déroulé de la procédure ; pièces à remettre au titre de l'offre ; modalités de remise des offres ; critère d'attribution ; négociations.
 Profil acheteur ou lien de téléchargement : <https://voixdelain.e-marchespublics.com/>
 Date limite de remise des offres
 6 octobre 2025 à 14 heures
 Langue pouvant être utilisée
 Français
 Procédure de recours
 Le tribunal territorialement compétent est :
 Tribunal Administratif de Lyon
 184 rue Duguesclin
 69493 Lyon
 E-mail : greffe.ta-lyon@juradm.fr
 Tél : 0478141010
 Fax : 0478141055
 Le recours ouvert : recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt légitime, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
 Date d'envoi du présent avis
 5 septembre 2025

25163925

La Voix de l'Ain CHAQUE VENDREDI



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
 LOGIDIA SA HLM - Maison des Entreprises - 247, Chemin de Bellevue
 01960 - PERONNAS
 Tél. : 04 74 32 17 40 - Fax : 04 74 21 44 49
 SIRET : 756 200 275 00037
 Mail : contact@logidia.fr
IDENTIFICATION DU MARCHÉ
 Objet du marché de travaux et lieu d'exécution :
 Réhabilitation de 2 programmes :
 La Molard => 18 logements collectifs
 La Côtère => 18 logements collectifs
 7 et 9 rue de la Plaine à PORT (01460).
 Identifiant interne de la consultation : 2025-REH-071-072-151.
 Modality d'attribution : Marché traité en lots séparés. Une entreprise pourra répondre pour plusieurs lots, mais il sera conclu un marché par lot.
 Désignation des lots :
 01 - Gros Œuvre - VRD
 02 - Façade ITE
 03 - Menuiseries extérieures PVC
 04 - Couverture - Zinguerie
 05 - Serrurerie
 06 - Menuiseries Intérieures
 07 - Plâtrerie - Peinture
 08 - Sols souples
 09 - Plomberie - Ventilation
 10 - Electricité.
 Délais d'exécution : 11 mois à la date de démarrage des travaux.
 Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 1er trimestre 2025.
COMMUNICATION
 Moyens d'accès aux documents de la consultation :
 A partir du : vendredi 12 septembre 2025.
 - Dossier de consultation complet téléchargeable gratuitement sur la plateforme : <https://marchespublics.ain.fr>
 Contact uniquement via la messagerie de la plateforme : <https://marchespublics.ain.fr>
PROCEDURE : Procédure Adaptée.
CONDITIONS DE PARTICIPATION :
 Cf. règlement de la consultation ;
 - aptitude à exercer l'activité professionnelle
 - capacité économique et financière
 - capacités techniques et professionnelles
DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS
 Le mardi 07 octobre 2025 à 19 heures.
 Les plis dématérialisés sont à déposer sur la plateforme : <https://marchespublics.ain.fr> (se référer au règlement de la consultation).
POSSIBILITE D'ATTRIBUTION SANS NEGOCIATION : OUI.
PRESENTATION DE VARIANTES EXIGEE : Non.

25169199

COMMUNE DE VALSINS

AVIS DE MARCHÉ

Identification de l'acheteur
 Commune de Valsins
 01140 VALEINS
 Siret : 210 104 287
 Groupement d'acheteurs : non
 Communication

Identifiant interne de la consultation :
 2025-VALEINS
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : OUI
 Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Procédure
 Type de procédure : Procédure adaptée
 20 k EUR HT
 Date et heure limites de réception des plis : 29 septembre 2025 à 12:00
 Les plis dématérialisés sont à déposer sur la plateforme : <https://marchespublics.ain.fr>
 Réduction du nombre de candidats : Non
Identification du marché
 Intitulé du marché : Valsins - Aménagement pièces de la chapelle
 Type de marché : Marché
 Description succincte du marché : Le projet prévoit d'aménager un parvis à l'entrée de ville avec accès PMR, restructurer et agrandir le parking, créer une aire de jeux et planter des végétaux.
 Lieu principal d'exécution du marché :
 01
 La consultation comporte des tranches : Non
 La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
 Lots
 Marché alloti : Non
 Informations complémentaires
 Visite obligatoire : Non

25169050



COMMUNE D'AMBROUNAY

AVIS DU MAIRE

Décision d'attribution

ACHETEUR PUBLIC : MAITRE D'OUVRAGE
 Commune d'Ambronay
 1 Grande Rue - 01500 AMBRONAY
 Contact : 04.74.38.13.32
mairie@ambronay.fr
 Pouvoir adjudicataire : Monsieur le Maire

TYPE DE PROCEDURE
 Procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique
OBJET DU MARCHÉ
 Le marché a pour objet les travaux de qualification du cœur de village et de certaines rues adjacentes d'Ambronay
 CPV Lot 1 : 45233140-2 - CPV Lot 2 : 45112700-2 - Type de marché : Travaux
LIEU D'EXECUTION : 01500 AMBRONAY - Code NUTS FR711
MARCHE ALLOTI : OUI
 Lot 1 : Voirie et réseaux divers (groupement de commandes avec la SERA)
 Lot 2 : Revêtement de finition, espaces verts, serrurerie, mobilier
DUREE DU MARCHÉ
 Délai global des travaux Phase 1, tous lots confondus : 15 mois
 Délai global des travaux Phase 2, tous lots confondus : 16 mois
CRITERES D'ATTRIBUTION
 Offre appréciée en fonction des critères énoncés, ci-dessous, avec leur pondération :
 Prix des prestations : 40 %
 Valeur technique : 60 %
DECISION D'ATTRIBUTION Lot 1
 Groupement COLAS / SOCATRA
 325 Chemin du Moulin Neuf - 01000 SAINT-DENIS-LES-BOURG
MONTANT DE L'OFFRE RETENUE Lot 1
 (Part Commune d'Ambronay)
 Montant HT : 2.163.725,39 €
 Montant TTC : 2.596.470,47 €
MONTANT DE L'OFFRE RETENUE Lot 1
 (Part SERA)
 Montant HT : 590.844,50 €
 Montant TTC : 697.013,40 €
DECISION D'ATTRIBUTION Lot 2
 Groupement BALLAND SAS / COLAS FRANCE / SOLS SAVOIE
 240 rue de la Outarde - 01500 CHATEL-GAILLARD
MONTANT DE L'OFFRE RETENUE Lot 2 (y compris PSE n° 1)
 Montant HT : 1.398.903,55 €
 Montant TTC : 1.678.684,26 €
 A AMBRONAY,
 le 3 Septembre 2025
 Le Maire,
 Vincent BAUCUSO
 25168818



Commune de MESSIMY-SUR-SAÛNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE

RECTIFICATIF

Objet de l'enquête : Il est prescrit, dans les conditions fixées par le Code de l'environnement et par arrêté n° 2025/10 du Maire de la commune de Messimy-sur-Saône, une enquête publique relative à la modification n° 1 du PLU de Messimy-sur-Saône. La procédure permettra notamment de créer un secteur dédié en zone agricole, de créer un emplacement réservé pour parking et espace public et faire évoluer le règlement écrit. Le public pourra formuler ses observations, propositions, contre-propositions de la manière suivante :
 - par courriel à l'adresse : modification1messimy@gmail.com
 Le Maire, Vincent GELAS
 25168985

Pour votre projet de marché public :

La Voix de l'Ain vous accompagne



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
 LOGIDIA SA HLM - Maison des Entreprises - 247, Chemin de Bellevue
 01960 - PERONNAS
 Tél. : 04 74 32 17 40 - Fax : 04 74 21 44 49
 SIRET : 756 200 275 00037
 Mail : contact@logidia.fr
IDENTIFICATION DU MARCHÉ
 Objet du marché de travaux et lieu d'exécution :
 2 pavillons
 14 rue du Grand Frère à SAINT-JULIEN-SUR-VEYLE (01540).
 Identifiant interne de la consultation : 2025-CN-376-148.
 Modalités d'attribution : Marché traité en lots séparés. Une entreprise pourra répondre pour plusieurs lots, mais il sera conclu un marché par lot.
 Désignation des lots :
 01 - Terrassement - VRD - Espaces Verts
 02 - Maçonnerie - Gros Œuvre
 03 - Charpente - Couverture - Zinguerie
 04 - Revêtement de Façades
 05 - Menuiseries Extérieures PVC - VR
 07 - Menuiseries Intérieures Bois
 08 - Isolation - Plâtrerie - Peinture
 09 - Carrelages - Faïences
 10 - Sols minces PVC
 11 - Chauffage - Plomberie - Sanitaires - Ventilation
 12 - Electricité.
 Délais d'exécution : 6 mois à la date de démarrage des travaux.
 Date prévisionnelle de démarrage des travaux : janvier 2026.
COMMUNICATION
 Moyens d'accès aux documents de la consultation :
 A partir du : vendredi 12 septembre 2025.
 - Dossier de consultation complet téléchargeable gratuitement sur la plateforme : <https://marchespublics.ain.fr>
 Contact uniquement via la messagerie de la plateforme : <https://marchespublics.ain.fr>
PROCEDURE : Procédure Adaptée OUI
CONDITIONS DE PARTICIPATION :
 Cf. règlement de la consultation ;
 - aptitude à exercer l'activité professionnelle
 - capacité économique et financière
 - capacités techniques et professionnelles
DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS
 Le mardi 07 octobre 2025 à 19 heures.
 Les plis dématérialisés sont à déposer sur la plateforme : <https://marchespublics.ain.fr> (se référer au règlement de la consultation).
POSSIBILITE D'ATTRIBUTION SANS NEGOCIATION : OUI.
PRESENTATION DE VARIANTES EXIGEE : Non.

25169136

La Voix de l'Ain

100% LOCAL

CHAQUE VENDREDI

La Voix de l'Ain

AVIS IMPORTANT

Pour le département de l'Ain, le tarif des annonces légales est fixé par l'arrêté du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, à 0,187 € du caractère et à un forfait spécifique selon la forme des sociétés pour les annonces de constitutions, modifications, dissolution et liquidations, non-dissolution ainsi que les procédures collectives et changement de nom patronymique.

Annonces administratives



Commune de MESSIMY-SUR-SAÛNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE

Objet de l'enquête : Il est prescrit, dans les conditions fixées par le Code de l'environnement et par arrêté n° 2025/5 du Maire de la commune de Messimy-sur-Saône, une enquête publique relative à la modification n° 1 du PLU de Messimy-sur-Saône. La procédure permettra notamment de créer un secteur dédié en zone agricole, de créer un emplacement réservé pour parking et espace public et faire évoluer le règlement écrit.

Durée de l'enquête : du 15 septembre 2025 au 17 octobre 2025
Siège de l'enquête : Maire de Messimy-sur-Saône (46 rue du Bourg 01480 Messimy-sur-Saône)

Composition du dossier : projet de modification n° 1 du PLU et avis des Personnes Publiques Associées.

Commissionnaire-enquêteur : M. Alain BOROVSKI et M. Michel PROTSZENKO comme suppléant.

Le dossier d'enquête pourra être consulté, en papier ou sur poste informatique, en mairie de Messimy-sur-Saône, aux jours et heures habituels d'ouverture, ou chacun pourra en prendre connaissance et demander les informations relatives au projet de modification du PLU. Il est également consultable sur le site Internet de la commune : <http://messimysur-saone.fr>

Le public pourra formuler ses observations, propositions, contre-propositions de la manière suivante :

- auprès du commissaire-enquêteur lors de ses permanences ;
- sur le registre déposé à la mairie de Messimy-sur-Saône, aux jours et heures d'ouverture habituels ;
- par courrier envoyé à la mairie de Messimy-sur-Saône, sous pli cacheté à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- par courriel à l'adresse : modification1messimy@orange.fr

Seule les observations formulées et reçues pendant la durée de l'enquête seront prises en compte.

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public lors des permanences suivantes en Mairie de Messimy-sur-Saône :

- Mardi 16 septembre de 09 h à 11 h 30
- Samedi 04 octobre de 09 h à 11 h 30
- Vendredi 17 octobre de 13 h 30 à 16 h

A l'issue de l'enquête et pendant un an, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur en mairie de Messimy-sur-Saône et sur le site Internet de la commune.

La commune de Messimy-sur-Saône, après modifications éventuelles du dossier suite à l'enquête publique, pourra approuver, par délibération du conseil municipal, la modification n° 1 du PLU.

Le Maire, Vincent GELAS
25168643

ANNONCES LÉGALES

Ciblez La Voix de l'Ain

04 74 23 80 70 - 04 74 23 80 71

ANNONCES LÉGALES

La Voix de l'Ain

L'assurance d'un accompagnement professionnel dans vos démarches

annonces.legales@voixdelain.fr
18 bis, rue Lalande - CS 20088
01003 BOURG-EN-BRESSE Cedex

04 74 23 80 70

SYNDICAT DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE BRESSE SURAN REVERMONT

AVIS DE MARCHÉ

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Syndicat de Distribution d'Eau Potable Bresse Suran Revermont

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° national d'identification : 200 036 015 000 19

Ville : Marboz

Code Postal : 01351

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur

Lien vers le profil d'acheteur : <http://www.voixdelain.fr/marches-publics>

Identifiant interne de la consultation

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact :

MONSIEUR LE PRESIDENT

Adresse mail du contact : bsr0139@orange.fr

N° téléphone du contact : 09 63 28 29 60

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- aptitude à exercer l'activité professionnelle

Conditions/moyens de preuve :

- Lettre de candidature avec les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,

- Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre pas dans un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du code de la commande publique,

- Attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité.

- capacités économique et financière

Conditions/moyens de preuve :

Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où ces données sont disponibles

- capacités techniques et professionnelles

Conditions/moyens de preuve :

- Indication des effectifs moyens annuels des candidats et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Indication de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

- Références d'ouvrages réceptionnés au cours des 3 dernières années ou en cours d'exécution

- Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Avec comme niveau minimal exigé : F1P1 5113 - construction de réseaux de canalisations d'eau potable établis en canalisations de DN ≤ 300mm en site non urbain avec reprise de branchements existants ou avec création de branchements neufs ou équivalent

Les modalités de présentation des documents et le détail de ces exigences sont précisés dans le règlement de consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : Vendredi 26 Septembre 2025 à 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution des offres sont précisés dans le règlement de consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de travaux pour le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable - Travaux de canalisations d'eau potable

Code CPV principal : 45232150-8

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché :

Commune de FOISSIAT - Les Pérouses : Fourniture et pose de 10 ml de fonte ductile DN150, de 470 ml de fonte ductile DN100, de 170 ml de Pehd Ø63mm, et reprise de 16 branchements particuliers.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Foissiat

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché allotté), précisez pour chaque lot dans la description) : Non

Section 5 : Lots

Marché allotté : Non

Description du lot n°1 : Unité Territoriale MOYENNE REYSSOUE

La présente consultation a pour objet la conclusion d'un marché de travaux pour le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable sur le territoire de l'Unité Territoriale Moyenne-Reyssouze - Commune de Foissiat.

CPV du lot 1 : 45232150-8

Estimation de la valeur hors taxe du lot n°1 : Lieu d'exécution du lot n°1 : unité territoriale Moyenne-Reyssouze - Commune de FOISSIAT - Route des Pérouses.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres Informations complémentaires :

Les soumissionnaires ne peuvent pas proposer de variante de leur propre initiative.

Au terme du classement provisoire, le Représentant de l'entité adjudicatrice engage une négociation éventuelle avec les 3 premiers soumissionnaires.

Les modalités de consultation des plis du dossier de consultation des entreprises et de transmission des candidatures et des offres par voie électronique sont précisées dans le règlement de la consultation.

25168593

COMMUNE DE SAINT NIZIER LE DESERT

AVIS DE MARCHÉ

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de SAINT NIZIER LE DESERT
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° national d'identification : 210 103 818 00014
Ville : SAINT NIZIER LE DESERT
Code Postal : 01320
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.ain.fr>
Identifiant interne de la consultation :
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact
Adresse mail du contact : mairia@stnizierledesert.fr
N° téléphone du contact : 04 74 30 30 96

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
- aptitude à exercer l'activité professionnelle
Conditions/moyens de preuve :
- Lettre de candidature avec les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre pas dans un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du code de la commande publique,
- Attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité
- capacités économique et financière
Conditions/moyens de preuve :
Liste et description succincte des conditions :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où ces données sont disponibles
- capacités techniques et professionnelles
Conditions/moyens de preuve :
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.
- Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat,
- Références professionnelles d'ouvrages réceptionnés au cours des 3 dernières années ou en cours d'exécution de même nature et importance,
- Qualification F1P1 5144 «Profondeur de tranchée ≤ 3,5 m hors nappes (ou présence ponctuelle) en milieu urbain»
- Qualification F1P1 5221 «Rnovation continue par techniques multiples spécialisées»
- Qualification F1P1 5222 «Réparation ponctuelle en place»
- L'entreprise devra également avoir la certification NF 390 - Systèmes de canalisations plastiques pour la rénovation des réseaux d'assainissement
- L'entreprise s'engage à mettre à disposition de la commune du personnel habilité AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux de niveau exécutant de travaux).
- L'entreprise s'engage à mettre à disposition de la commune du personnel habilité CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés).
Le détail des renseignements demandés et les modalités de présentation des documents correspondant sont précisés dans le règlement de consultation.
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis : Vendredi 03 Octobre 2025 à 12h00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont précisés dans le règlement de consultation.

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Mise en séparatif des réseaux d'assainissement - Grande Rue (RD70)
Code CPV principal : [45232410-9]
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché :
- Fourniture et pose de 595 ml de canalisation Fonte Ductile DN 200
- Fourniture et pose de 10 ml de canalisation béton DN 300
- Création et reprise de 51 branchements particuliers Eaux Usées en Polypropylène Ø160
- Création et reprise de 12 branchements particuliers Eaux Pluviales en PVC CR8 Ø160
- Réhabilitation par technique sans tranchée de collecteur principal béton DN 400 sur 90 ml
- Réhabilitation ponctuelle par technique sans tranchée avec pose de 4 manchettes Inox
Lieu principal d'exécution du marché : Grande Rue - RD70
Durée du marché (en mois) : 7 mois
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Section 5 : Lots
Marché allotté : Non
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres Informations complémentaires :
Les soumissionnaires ne peuvent pas proposer de variante de leur propre initiative.
Les modalités de consultation des plis du dossier de consultation des entreprises et de transmission des candidatures et des offres par voie électronique sont précisées dans le règlement de la consultation.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/09/2025

25168672

La Voix de l'Ain

LA VOIX DE L'AIN est un hebdomadaire édité par la SAS M.C.R.
Siège social : 18 bis, rue Lalande - 01003 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 23 80 50
www.lavoixdelain.fr - courriel : redaction@voixdelain.fr

Associé
SOGEMEDIA
Président
Jean-Pierre de Keraoul, Directeur général
Nicolas BERNARD
Corinne GARAY
Tél. 04 74 23 80 77 - publicite@voixdelain.fr

Publicité locale
Tél. 04 74 23 80 77 - publicite@voixdelain.fr

Publicité nationale
Espace PHA, 72, rue d'Hautville,
75010 Paris - Tél. 01 45 23 99 09

Abonnement 1 an
Papier 90€

Commission paritaire
0927 C 79933

ISSN : Ed. A - 2553-9477 / Ed. 3 - 2533-9477 / Ed. C - 2534-0920 /

Ed. D - 2554-0939 / Ed. E - 2742-3050 / Ed. F - 2780-3534

Impression édition Bresse : Digitalprint

Origine du papier : France

Taux de fibres recyclées : 100% Écolabel européen du Journaux sur ce papier n° F127/001 - P124 0,01 Lgt

Impression autres éditions : DIGITAFRINT - AVESNE-SUR-HELPE

Origine du papier : France/Allemagne - Certification papier produit à partir de fibres WCCO - Part 0022

(Data de Fabric. Carrière Gélus Durheim)

